VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ALCOOLISME

Par Profil supprimé Postée le 30/06/2013 21:40

Je vien vers vous car mon mari est alcoolique les medecin lui on dit quil devait arreter de boire mes il dit que cest souci de sante ne sont pas du a lalcool il boit environ 1bouteille de wisky tout les 4 jours +1.5 litres de vin par jour et je compte pas les bierres en decembre le doc lui a dit que vu letat de son foie il devais arreter sa consommation dalcool de suite mais depuis rien a changer et en plus il ne fait meme pas les examens que lui prescrit le doc merci de me dire a quoi dois je mattendre car cest deja difficile. Surtout quil a des gros coup de fatigue une toux profgonde on dirai a cchaque fois quil va vomir il ne mange pas grand chose et son ventre a gonfle depuis peut quand il parle on ne le comprend pas tjrs et en plus il dit des choses incoherente il change de comportement tres souvent voir plusieurs fois par jours et defois ses jambes le lache a sa dernieres prise de sang ses gamma etait a 350 et a lirm cerebral ils ont trouver une atrophie cerrebelleuse et vermienne et ca cetait en aout lannee derniere merci de meclaircir

---

Mise en ligne le 03/07/2013

Bonjour,

Nous comprenons la situation difficile dans laquelle vous vous trouvez. L'avis des médecins concernant votre mari vous inquiète et devrait l'inciter à cesser sa consommation d'alcool, ce qu'il ne fait pas pour l'instant. Concernant les risques associés à une consommation chronique d'alcool, ces-derniers sont variés et, n'étant pas médecin, nous ne pourrions vous dire où en est votre mari par rapport à ces éventuelles pathologies.

D'un point de vue général, l'alcool, à long terme et à forte dose, peut provoquer des complications digestives et ORL (hépatites, pancréatites, pathologies de l'oesophage, gastrite), cardiovasculaires (cardiomyopathie, élévation de la pression artérielle, troubles du rhytme cardiaque), neurologiques et psychiatriques (polynévrite, troubles cognitifs, syndromes de Gayet-Wernicke, épilepsie).

Nous vous conseillons de vous rapprocher d'un médecin qui pourra vous éclairer sur les points qui vous inquiètent concernant votre mari. Vous pouvez également prendre contact avec un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) qui reçoivent les personnes consommatrices de produit, mais aussi celles de l'entourage pour qui informations et soutien sont souvent bien nécessaires. N'hésitez donc pas à contacter l'adresse que nous vous proposons en fin de message.

Si l'adresse proposée ne convient pas (trop éloignée de chez vous par exemple), pour d'autres informations, ou tout simplement pour en parler de vive voix, vous pouvez joindre l'un de nos écoutants au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA - ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE

9 rue Henri Barbusse
26000 VALENCE

Tél : 04 75 82 99 60
Site web : www.anpaa.asso.fr/
Secrétariat : Lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h
Accueil du public : Lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h, rendez-vous possibles en dehors de ces horaires dont jeudi
Consultat° jeunes consommateurs : Les jeunes consommateurs et leur entourage peuvent être reçus toute la semaine aux horaires du CSAPA,jusqu'à 17h30
COVID -19 : Octobre 2022 - accueil en présentiel sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée